

Cinq façons de vous prémunir contre l'inflation

Placement. Les épargnants doivent prendre les devants pour protéger leur pouvoir d'achat.

par Yannick Clérouin > yannick.clerouin@transcontinental.ca

L'inflation est un des pires ennemis de l'épargnant, surtout quand les placements les plus sûrs procurent de maigres rendements.

« L'inflation est un élément imprévisible dont les gens se soucient trop peu », dit Patricia Lovett-Reid, vice-présidente principale de TD Waterhouse. « En raison de l'inflation, 10 000 \$ vaudront environ 9 000 \$ dans cinq ans. Cette variable diminue beaucoup notre pouvoir d'achat », dit la spécialiste.

Voici cinq conseils d'experts pour vous aider à mieux vous prémunir contre l'inflation.

1 Trouvez un juste équilibre entre le risque et le rendement

Les épargnants qui investissent de façon trop prudente courent le risque que leur pouvoir d'achat s'affaiblisse au fil du temps, prévient Patricia Lovett-Reid.

Elle suggère de répartir les placements de façon à obtenir un juste équilibre entre la protection du capital contre l'inflation à long terme, et les risques inhérents à la Bourse à court terme.

Les épargnants doivent accorder plus de place aux actions, car ce type de placement offre un meilleur potentiel de rendement à long terme. Le rendement moyen des actions canadiennes s'est établi à 9,5 % par année au cours des 10 dernières années, comparative-

ment à 6,3 % pour les obligations, souligne-t-elle.

M^{me} Lovett-Reid rappelle qu'un des meilleurs moyens de protéger son pouvoir d'achat est de détenir un portefeuille bien diversifié et renfermant des actions de sociétés solides qui versent un généreux dividende.

Ceux qui sont près de la retraite ou retraités doivent mettre l'accent sur la préservation du capital. La spécialiste leur suggère de considérer les obligations à rendement réel. Le capital et les intérêts de ces obligations sont ajustés en fonction de l'indice des prix à la consommation.

2 Privilégiez les obligations à court terme

Hélène Gagné, associée de PWL Capital, juge important de bien structurer la partie des titres à revenu fixe du portefeuille. En ce moment, la meilleure stratégie consiste à choisir des obligations négociables dont l'échéance est courte, soit de trois ans et moins, dit-elle.

Les taux de rendement des obligations gouvernementales s'approchent de leurs niveaux les plus bas. Dans ce contexte, les experts jugent peu avantageuses les obligations à long terme (10 ans et plus).

Jean-Pierre Duguay, président du Groupe financier Everest, et Marc Dalpé, du Groupe Dalpé-Millette,



L'immobilier fait habituellement partie des actifs qui s'apprécient avec l'inflation, dit Hélène Gagné, associée de PWL Capital.

[Photo : Gilles Delisle]

associé à Valeurs mobilières Desjardins, privilégient aussi les obligations de courte échéance de façon à profiter d'une éventuelle remontée des taux d'intérêt. Si les taux remontent, la valeur de ces obligations diminuera, mais à leur échéance, l'investisseur pourra acheter les nouvelles séries aux meilleurs taux.

3 Considérez les fonds qui détiennent des placements anti-inflation

Alain Roch, président du cabinet-conseil Blue Bridge, suggère les fonds communs qui investissent dans des placements dont la valeur augmente avec l'inflation.

M. Roch apprécie le fonds Dynamique diversifié actif réel pour la grande expérience de son gestionnaire, Michael

McHugh. Ce fonds possède des placements dans les obligations à rendement réel, l'immobilier et les ressources.

L'épargnant ne devrait pas consacrer plus de 10 à 20 % de son portefeuille à de tels fonds, dit M. Roch, puisque l'inflation est encore modérée.

4 Songez aux fonds de placement immobilier

L'immobilier fait habituellement partie des actifs qui s'apprécient avec l'inflation, fait remarquer Hélène Gagné.

Les fonds de placement immobilier (FPI) sont un bon instrument pour profiter de la hausse des prix.

Les FPI ont été très populaires au cours des dernières années, ce qui a fait grimper leur valeur boursière. Mais les craintes de ralentissement économique ont fait reculer ces titres depuis l'été dernier. Plusieurs analystes en recommandent à nouveau l'achat.

M^{me} Gagné apprécie particulièrement Cominar, H&R REIT et Canadian REIT, mais ces fonds lui apparaissent un peu chers en ce moment.

5 Dosez vos placements dans les denrées

Les titres des producteurs de denrées constituent un bon refuge contre l'inflation, car ils profitent de la hausse généralisée des prix.

Or, à ce chapitre, les investisseurs canadiens sont déjà bien protégés contre l'inflation

puisque les titres de ressources naturelles comptent pour la moitié de la valeur de la Bourse de Toronto, note M. Roch.

M^{me} Lovett-Reid prévient les investisseurs qu'il est dangereux de détenir trop de titres de producteurs de matières premières. Selon elle, un épargnant ne doit jamais consacrer

plus de 10 % de la partie actions de son portefeuille à un seul secteur.

De son côté, M^{me} Gagné juge inutile d'acheter un fonds de ressources, car elle a déjà une participation notable dans ce secteur par l'intermédiaire du fonds négocié en Bourse iShares CDN LargeCap 60 Index. ■

Déclarations de dividendes

Société	Fréquence	Montant (\$)	Var. (\$)	Date inscrip.	Date payable
AGF Management	T	0,25	+ 0,055	10-04-08	21-04-08
Algonquin Power Income Fund	T	0,0766	0	31-03-08	15-05-08
Alliance Grain Traders	T	0,135	0	31-03-08	07-04-08
BFI Canada Income Fund	M	0,1515	0	31-03-08	15-04-08
Deepwell Energy Services Trust	M	0,06	0	31-03-08	15-04-08
FP Newspapers Income Fund	M	0,1075	0	31-03-08	29-04-08
Gamehost Income Fund	M	0,2	0	02-04-08	15-04-08
Gennum Corp	T	0,035	0	09-04-08	23-04-08
GMP Capital Trust	M	0,14	0	31-03-08	18-04-08
Hardwoods Distribution Income Fund	M	0,075	0	18-04-08	30-04-08
IBI Income Fund	M	0,1275	0	31-03-08	30-04-08
Pengrowth Energy Trust	M	0,225	0	01-04-08	15-04-08
Penn West Energy Trust	M	0,34	0	31-03-08	15-04-08
Sceptre Investment Counsel	T	0,12	0	07-04-08	30-04-08
Sleep Country Canada Income Fund	M	0,1208	0	31-03-08	18-04-08
Sterling Shoes Income Fund	M	0,125	0	31-03-08	15-04-08
Western Financial Group	T	0,01	0	31-03-08	14-04-08

1 Dividende en dollars américains.

2 Dividende spécial.

Fréquence : M mensuel,

T trimestriel, S semestriel, A annuel

Assemblées des actionnaires

Société	Date	Heure	Lieu
Perlite Canada	11 avril	10 h 00	Hôtel Hilton Montréal - Laval, Laval
Ressources X-Ore	14 avril	10 h 00	Hôtel Delta Montréal, Montréal
Logistec Corp.	23 avril	11 h 30	Bourse de Montréal, Montréal

Pour communiquer vos assemblées annuelles, faites parvenir par télécopieur les renseignements un mois à l'avance à Rachel Tousignant, au 514-392-1586.

Taux d'intérêt (en vigueur le 1^{er} avril 2008)

	Dépôts à court terme							Dépôts à terme Intérêt versé annuellement					Certificats garantis f Intérêt versé annuellement					Hypothèques résidentielles											
	Dépôt min. (\$)	30 - 59 j.	60 - 89 j.	90 - 119 j.	120 - 179 j.	180 - 269 j.	270 - 364 j.	Dépôt min. (\$)	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Dépôt min. (\$)	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	REER		6 mois		1 an		2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
																				1 an	5 ans	ouv.	fer.	ouv.	fer.				
Commerce CIBC	5 000	1,50	1,50	1,55	1,60	1,65	1 000	1,80	2,05	2,30	2,50	2,75	1 000	2,05	2,30	2,55	2,75	3,00	2,05	3,00	8,90	7,00	9,40	7,15	7,20	7,20	7,20	7,04	7,15
ING Direct	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Laurentienne	3 000 >	1,50	1,50	1,55	1,60	1,60	1 000	1,85	2,10	2,35	2,65	2,90	1 000	2,10	2,35	2,60	2,90	3,15	2,10	3,15	8,80	7,00	9,30	7,00	7,20	7,20	7,10	7,15	
HSBC Canada	5 000 >	1,50	1,50	1,55	1,60	1,65	1 000	1,80	2,15	2,30	2,50	2,75	1 000	2,05	2,40	2,55	2,75	3,00	2,05	3,00	8,80	6,95	9,30	7,10	7,20	7,20	7,04	7,19	
Manuvie	25 000 >	3,10	3,10	3,00	3,00	3,00	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Montréal	5 000 >	1,50	1,60	1,65	1,70	1,80	1 000	2,10	2,30	2,55	2,75	2,85	1 000	2,05	2,40	2,55	2,60	2,80	2,05	2,80	8,80	7,00	9,30	7,15	7,20	7,20	7,04	7,19	
Nationale	5 000 >	1,50	1,50	1,55	1,60	1,65	1 000	1,85	2,10	2,35	2,65	2,90	1 000	2,10	2,35	2,60	2,90	3,15	2,10	3,15	8,80	7,00	9,30	7,00	7,20	7,20	7,10	7,15	
Royale	5 000 >	1,50	1,50	1,55	1,60	1,65	1 000	1,80	1,90	2,15	2,35	2,55	5 000	2,05	2,15	2,40	2,60	2,80	2,05	2,80	8,80	7,00	9,30	7,15	7,20	7,20	7,04	7,19	
Scotia	5 000 >	1,75	1,75	1,80	1,85	1,90	5 000	1,80	2,05	2,30	2,50	2,75	5 000	2,05	2,30	2,55	2,75	3,00	2,05	3,00	8,80	6,95	9,25	7,10	7,20	7,20	7,05	7,19	
TD Canada Trust	5 000 >	1,50	1,50	1,55	1,60	1,65	1 000	1,80	2,05	2,30	2,50	2,75	1 000	2,05	2,30	2,55	2,75	3,00	2,05	3,00	—	—	9,30	7,15	7,20	7,20	7,04	7,19	
Caisses Desjardins ¹	5 000	1,75	1,75	1,80	1,80	1,80	1 000	1,85	2,10	2,35	2,65	2,90	1 000	2,10	2,35	2,60	2,90	3,15	2,10	3,15	8,80	7,00	9,30	7,00	7,20	7,20	7,10	7,15	
Fiducie Desjardins	5 000	1,75	1,75	1,80	1,80	1,80	—	—	—	—	—	—	1 000	2,10	2,35	2,60	2,90	3,15	2,10	3,15	8,80	7,00	9,30	7,00	7,20	7,20	7,10	7,15	
Investors	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 000	2,30	2,55	2,80	3,00	3,10	2,30	3,10	8,80	7,00	9,30	7,15	7,20	7,20	7,04	7,19	
Montréal Trust	5 000 >	1,75	1,75	1,80	1,80	1,85	1 000	—	—	—	—	—	5 000	2,05	2,30	2,55	2,75	3,00	2,05	3,00	8,80	6,95	9,25	7,10	7,20	7,20	7,05	7,19	
Financière Sun Life	10 000 >	2,00	2,00	2,05	2,05	2,15	—	—	—	—	—	—	1 000	2,30	2,45	2,55	2,65	3,00	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Promutuel Capital	5 000 >	2,00	2,00	2,10	2,15	2,20	—	—	—	—	—	—	1 000	2,60	2,75	3,00	3,30	3,50	2,60	3,50	—	—	9,10	6,50	6,65	6,70	6,80	5,95	
Trust Banque Nationale	5 000 >	1,50	1,50	1,55	1,60	1,65	—	—	—	—	—	—	1 000	2,10	2,35	2,60	2,90	3,15	2,10	3,15	8,80	7,00	9,30	7,00	7,20	7,20	7,10	7,15	
Trust La Laurentienne	3 000 >	1,50	1,50	1,55	1,60	1,60	—	—	—	—	—	—	1 000	2,10	2,35	2,60	2,90	3,15	2,10	3,15	8,80	7,00	9,30	7,00	7,20	7,20	7,10	7,15	
Trust National	5 000 >	1,75	1,75	1,80	1,80	1,85	—	—	—	—	—	—	5 000	2,05	2,30	2,55	2,75	3,00	2,05	3,00	8,80	6,95	9,25	7,10	7,20	7,20	7,05	7,19	
Trust Royal	5 000 >	1,50	1,50	1,55	1,60	1,65	—	—	—	—	—	—	5 000	2,05	2,15	2,40	2,60	2,80	2,05	2,80	8,80	7,00	9,30	7,15	7,20	7,20	7,04	7,19	
Investissements Manuvie	25 000 >	3,10	3,10	3,00	3,00	3,00	—	—	—	—	—	—	2 500	3,00	3,35	3,65	3,85	4,00	3,00	4,00	—	—	6,10	6,55	5,60	5,65	5,70	5,70	
NovImm Action	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Intell. Hypothécaire	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hypothèque Invis	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Épargne Placements Qc ²	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100	2,75	3,05	3,40	3,60	3,85	3,75	4,05 ³	—	—	—	—	—	—	—	—

f Les certificats de dépôt garantis ne peuvent être encaissés avant terme sous aucune considération. 1 Les taux peuvent varier d'une institution financière à l'autre. 2 Obligations à terme à taux fixe. - Versement semestriel > Dépôts rachetables 3 Rendements comprenant le boni de 1 % appliqué au taux de la première année pour les nouveaux fonds enregistrés. Tous les taux peuvent changer sans préavis. Source : Les Affaires, renseignements colligés par Rachel Tousignant.